Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II - France

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CW8100 CircuitWorks(R) No Clean Flux Dispensing Pen

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit : CW8100 CircuitWorks(R) No Clean Flux Dispensing Pen
Nom chimique : CW8100 CircuitWorks(R) No Clean Flux Dispensing Pen

Type de produit : Liquide.

Utilisation de la : Flux agents for soldering.

substance/préparation

Identification de la société/entreprise

Producteur : ITW Chemtronics

8125 Cobb Center Drive Kennesaw, GA 30152

Tel. 770-424-4888 or toll free 800-645-5244

Distributeur :

Importateur : ITW Contamination Control

Skejby Nordlandsvej 307

DK-8200 Aarhus N

Denmark

Tel +45 87 400 220 Fax +45 87 400 222 Email: info@itw-cc.com

Adresse email de la

personne responsable pour

askchemtronics@chemtronics.com

cette FDS

Numéro de téléphone d'appel

d'urgence (avec les heures

d'ouverture)

: Chemtrec - 1-800-424-9300 or collect 703-527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification : F; R11

Xi; R36 R43, R67

Dangers physiques ou

chimiques

: Facilement inflammable.

Dangers pour la santé : Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

humaine L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/préparation : Préparation

| Nom des composants | Numéro CAS | % | Numéro CE | Classification | |
|--|---------------|---------|-----------|----------------------------------|--|
| propane-2-ol | 67-63-0 | 60 - 90 | 200-661-7 | F; R11 [1] [2] Xi; R36 R67 | |
| colophane Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus | 73138-82-6 | 5 - 15 | 277-299-1 | R43 [1] | |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers secours

Inhalation

: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil respirateur autonome. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 1/7 révision

4. PREMIERS SECOURS

sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinture

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Note au médecin traitant

 Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Utilisables

Non utilisables

- Utiliser de la poudre chimique sèche, du CQ de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
 Ne pas utiliser de jet d'eau.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit
- : Liquide facilement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. La vapeur/le gaz sont plus lourds que l'air et se répandent au sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

 Produits de décomposition dangereux. Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Méthodes de nettoyage

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. révision

2/7

MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota: Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage

: Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé : Utiliser le récipient d'origine.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom des composants Limites d'exposition professionnelle INRS (France, 6/2006). Notes: valeurs limites indicatives propane-2-ol VLE: 980 mg/m³ 15 minute(s). VLE: 400 ppm 15 minute(s).

recommandées

Procédures de surveillance : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de vous reporter à la norme européenne EN 689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 3/7 révision

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières.

Protection de la peau

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Aspect

État physique : Liquide.

Couleur : Incolore à jaune pâle. [Pâle]

Odeur : Alcoolisée. [Faible]

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

 Point d'ébullition
 : 82°C (179.6°F)

 Point de fusion
 : -89°C (-128.2°F)

Point d'éclair : Coupe fermée: 12°C (53.6°F). (Tagliabue.)

Densité relative : 0.786 (Eau = 1)

Densité de vapeur : >1 (Air = 1)

Taux d'évaporation (acétate

de butyle = 1)

: 1.7 (propane-2-ol alcool isopropylique) comparé à (n-BUTYL ACETATE=1)

Autres informations

Température d'autoinflammation : Plus basse valeur connue: 399.05°C (750.3°F) (propane-2-ol alcool isopropylique).

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

: Le produit est stable. Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire.

Conditions à éviter

: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés.

Matières à éviter

: Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes :

matières comburantes

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Contact avec les yeux

: Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

| Nom du produit/composant | Résultat | Espèces | Dosage | Exposition |
|-----------------------------------|---------------------------|---------|-------------|------------|
| propane-2-ol alcool isopropylique | DL50 Cutané | Lapin | 12800 mg/kg | - |
| | DL50 Intra- péritonéal | Rat | 2735 mg/kg | - |
| | DL50 Intra- veineux | Rat | 1088 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | 5045 mg/kg | - |
| | DL50 Orale | Rat | 5000 mg/kg | - |

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 4/7 révision

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Rat

800 mg/kg

péritonéal

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Tératogénicité Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue étourdissements/vertiges

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peau

> irritation rougeur

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Organes cibles : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : les voies

respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

| Nom du produit/composant | Test | Résultat | Espèces | Exposition |
|-----------------------------------|------|--|--|------------|
| propane-2-ol alcool isopropylique | - | Aiguë CL50 11130000 ug/L Eau douce | Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 10400000 à 10600000 ug/L Eau douce | Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 9640000 à 10000000 ug/L Eau douce | Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 6550000 à 7450000 ug/L Eau douce | Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 4200000 ug/L Eau douce | Poisson - Harlequinfish, red rasbora - Rasbora heteromorpha | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 >1400000 ug/L | Poisson - Western mosquitofish - Gambusia affinis | 96 heures |
| | - | Aiguë CL50 1400000 à 1950000 ug/L Eau de mer | Crustacés - Common shrimp, sand shrimp - Crangon crangon | 48 heures |

Conclusion/Résumé

Biodégradabilité

: Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 5/7

révision

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits

Déchets Dangereux

: Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation internationale du transport

| Informations réglementaires | Numéro ONU | Nom d'expédition | Classes | GE* | Étiquette | Autres informations |
|-----------------------------|--------------------|------------------|---------|-----|-----------|---------------------|
| Classe ADR/RID | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classe ADNR | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classe IMDG | Not regulated. | - | - | - | | - |
| Classe IATA | Not regulated. | - | - | - | | - |

GE*: Groupe d'emballage

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger





Facilement inflammable, Irritant

Phrases de risque : R11- Facilement inflammable.

R36- Irritant pour les yeux.

R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence : S24- Éviter le contact avec la peau.

S37- Porter des gants appropriés.

Contient du (de la) : colophane

Utilisation du produit : Applications professionnelles.

Inventaire d'Europe : Inventaire d'Europe: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Code de la Sécurité

: propane-2-ol

Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7

Surveillance médicale

renforcée

: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance

médicale renforcée: non concerné

16. AUTRES DONNEES

Texte complet des phrases R citées dans les sections 2

: R11- Facilement inflammable.

R36- Irritant pour les yeux.

R43- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

des classifications se trouvant dans les Sections 2

Référence du texte complet : F - Facilement inflammable Xi - Irritant

et 3 - France

et 3 - France

Historique

Date d'impression : 4/8/2009. : 4/8/2009. Date d'édition/Date de

révision

: Aucune validation antérieure.

Date de la précédente édition

Version : 1

Élaborée par : Non disponible.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 6/7 révision

16. AUTRES DONNÉES

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de : 4/8/2009. 7/7 révision

X-ON Electronics

Largest Supplier of Electrical and Electronic Components

Click to view similar products for Soldering Flux category:

Click to view products by Circuitworks manufacturer:

Other Similar products are found below:

24-6337-9727 8351-1L 051-0002 051-0008 053-1000 053-1001 053-1002 053-1003 CW8700 CW8300 SMD4300TF10 SMD291/30CC CQ2LF CQ4LF 8342-50G CW8100 CW8400 CW8500 CQ4LF-0.5 CQ4LF-1.0 SMD291 SMD291150G SMD29175G SMD291AX SMD291AX10 SMD291AX250T3 SMD291AX250T5 SMD291ST2CC6 SMD291ST8CC SMD4300TF CW8100 CW8200 SSS500ML 63-0000-0951 63-0000-0977 63-0000-1544 83-1000-0186 83-1097-2331 NF372-TB 760089 8341-10ML 8341-10ML 835-100ML 837-P SF-01 SF-02 2506-N 2507-N